

No de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GEORGES-DE-WINDSOR



2017-07-04

PROCÈS-VERBAL de la session ordinaire du conseil municipal de Saint-Georges-de-Windsor tenue le mardi 4 juillet 2017 à 20h00 au Centre municipal situé au 527 Principale à laquelle assistaient les conseillers et conseillers suivants: *Patrice Pinaré, Armande P. Richard, Gilles Sirois, Yvon Richer, *Mélanie Gallant et Marc Ladouceur, tous formant quorum sous la présidence du maire René Perreault. **Absence au début de la séance*

ABSENCE: absences motivées de la conseillère Mélanie Gallant et du conseiller Patrice Pinaré

Est également présente Armande Perreault, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire René Perreault constate le quorum à 20h00 et débute la session par la pensée du jour.

PENSÉE DU JOUR

La vie est ironique; il faut de la tristesse pour connaître le bonheur, du bruit pour apprécier le silence, et une absence pour profiter d'une présence...

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-97

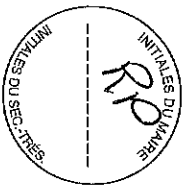
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Gilles Sirois et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) appuyé par Armande P. Richard et approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la session
 - 1.1 Pensée du jour
- 2- Ordre du jour
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 3- Procès verbal
 - 3.1 Adoption du procès verbal de la dernière séance
- 4- Demandes de l'assistance et période de questions
- 5- Correspondance
 - 5.1 Invitations et autres
- 6- Rapports divers
 - 6.1 Rapport de l'officier en bâtiment et environnement
- 7- Finances
 - 7.1 Comptes du mois
- 8- Voirie
 - 8.1 Entretien réseau routier (reddition de comptes)
- 9- Résolutions diverses
 - 9.1 Signature de la Charte de la bienveillance des aînés
- 10- Loisirs
 - 10.1 Agent de loisir
- 11- Dossiers en cours
 - 11.1 PGMR
 - 11.2 Mesure d'accumulation de boues des étangs 3 et 4
 - 11.3 Adoption du règlement 190-2017 (Berce du Caucase)
 - 11.4 Tuyau pluvial et servitude (Patrick Fréchette)
 - 11.5 Sculpture de dragon



No de résolution
ou annotation

- 12- 11.6 Congrès FQM
Affaires nouvelles
 - 12.1 Affaissement de terrain en rive de cours d'eau
 - 12.2 Installation génératrice au Centre municipal
- 13- Varia
- 14- Rapport des comités et du maire
 - 14.1 Rapport des comités
 - 14.2 Reconnaissance
- 15- Levée de la séance

3- **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

Les membres du conseil de Saint-Georges-de-Windsor ayant pris connaissance du procès-verbal de la dernière séance, tous d'un commun accord, exemptent la directrice générale et secrétaire-trésorière de cette lecture.

3.1-

2017-98 PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Marc Ladouceur

appuyé par Armande P. Richard et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

QUE le procès-verbal de la séance du 5 juin 2017 du conseil de Saint-Georges-de-Windsor soit adopté.

Adoptée

4- **DEMANDES DE L'ASSISTANCE**

Antoine Letendre remercie le conseil pour les travaux réalisés dans la route Proulx.

Normand Bolduc nous informe qu'il y a plusieurs nids de poule dans le rang 4 et demande au conseil pourquoi il n'y a pas 2 épandages de calcium durant l'été. Le maire lui répond que lorsqu'il y avait deux épandages, c'était parce qu'il y avait trop de pluie lors de l'épandage.

5- **CORRESPONDANCE**

2017-99

CLUB OPTIMISTE D'ASBESTOS

Il est proposé par Gilles Sirois

appuyé par Marc Ladouceur et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

QUE le conseil de Saint-Georges-de-Windsor participe financièrement à la première édition du tournoi de Golf du Club Optimiste d'Asbestos pour un montant de 100 \$. Les profits iront aux familles défavorisées en offrant de l'aide dans différentes sphères au niveau scolaire afin de leur offrir de meilleures conditions de réussite

Adoptée

2017-100

CORRESPONDANCE

Il est proposé par Armande P. Richard

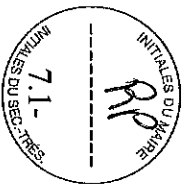
appuyé par Yvon Richer et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

QUE la correspondance soit classée.

Adoptée

6- **RAPPORTS DIVERS**

6.1- RAPPORT DE L'OFFICIER EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT: le rapport de juillet sera présenté en août 2017



No de résolution
ou annotation

7. FINANCES

2017-101 COMPTES DU MOIS

Je soussignée, Armande Perreault, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Georges-de-Windsor, certifiée par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses ci-dessous projetées.

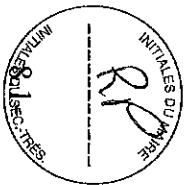
Il est proposé par Gilles Sirois

et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

appuyé par Marc Ladouceur
QUE le conseil de Saint-Georges-de-Windsor approuve la liste des comptes à payer ci-après totalisant la somme de **150 981,74 \$** (plus : *Aquatech, Axion, Hydro-Québec, les salaires et les DAS*) et autorise le paiement de ces comptes.

Adoptée

N° déboursé	Nom	Description	Montant
201700239 (I)	ACE Gabriel Couture et Fils	rénovations chalet	8 946,02 \$
201700240 (I)	Hydro-Québec	éclairage public	415,03 \$
201700241 (I)	Câble Axion Digital inc	téléphone	314,46 \$
201700242 (I)	Aquatech	entente juin	251,11 \$
201700243 (I)	Armande Perreault	congrès ADMQ	557,00 \$
		TOTAL :	10 483,62 \$
A payer			
201700244 (I)	Financière banque Nationale	financement # 40032-9	1 625,73 \$
201700245 (I)	La Coop Pré-vert /BMR	rénovations chalet	507,80 \$
201700246 (I)	Entreprises François Grimard	niveleuse	2 414,48 \$
201700247 (I)	Groupe Ultima	assurance	8,00 \$
201700248 (I)	Hydro-Québec	électricité réseau égout	2 291,94 \$
201700249 (I)	Jean-Marc Laroche	rénovation chalet	1 731,52 \$
201700250 (I)	Paroisse Cœur immaculé	location salle	200,00 \$
201700251 (I)	Groupe Environex	analyses eau usée	543,83 \$
201700252 (I)	Actualités - l'Étincelle	cahier spécial MRC	763,43 \$
201700253 (I)	Mégaburo	entretien photocopieur	231,01 \$
201700254 (I)	MEI Matériaux Économiques	sciage de bordures	1 345,21 \$
201700255 (I)	Paradis & Frères A.F.M. Inc.	rénovations chalet	413,71 \$
201700256 (I)	Pellerin, Potvin, Gagnon,	vérification des livres	10 232,78 \$
201700257 (I)	Groupe Signalisation Estrie	panneaux	758,36 \$
201700258 (I)	SINTRA Inc. (Région Estrie)	poussière de pierre	57 466,48 \$
201700259 (I)	Daniel Brousseau	déneigement chemin du Lac	1 400,00 \$
201700260 (I)	Plomberie BRP inc.	rénovations loisir	9 806,15 \$
201700261 (I)	Écho-tech H20 inc	mesure de boues	1 148,31 \$
201700262 (I)	Atelier Lavoie	réparation pompe	53,87 \$
201700263 (I)	Soudure Mario Thomassin	conteneur loisirs	1 379,70 \$
201700264 (I)	L'essentiel des travailleurs	gants, visières, etc	32,50 \$
201700265 (I)	Laurentide sources inc	matières non visées	273,18 \$
201700266 (I)	Lysiane Bédard	jardins	37,35 \$
201700267 (I)	Enseignes A. Gagnon	noms de rues	703,24 \$
201700268 (I)	Protection Incendie Sécurmax	extincteurs	118,14 \$
201700269 (I)	Waste Management	site d'enfouissement	4 095,19 \$
201700270 (I)	Jérémie Demers	achat de chaussures	137,96 \$
201700271 (I)	Coop-Métro	paniers, eau, lunch	403,49 \$
201700272 (I)	P. Thibault et Fils	travaux voirie	45 657,39 \$
201700273 (I)	Régie des Hameaux	collecte ordures et récup.	4 416,67
201700274 (I)	Coop Pré-vert	essence camion	102,58 \$
201700275 (I)	Mégaburo	entretien photocopieur	299,30 \$
201700276 (I)	Vitrierie Asbestos	acrylique, bureau à Luc	234,48 \$
201700277 (I)	Mécanique Jutras	camion et panier basket	147,96 \$



No de résolution
ou annotation

8- VOIRIE

#2017-102
SUBVENTION POUR AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER
MUNICIPAL : DES RANGS 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, CHEMIN CONNOLLY, ROUTE
PARADIS, ROUTE PROULX ET RUE MARTIN.

Il est proposé par Yvon Richer

appuyé par Marc Ladouceur

et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

QUE le conseil de Saint-Georges-de-Windsor approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le réseau routier municipal pour un montant subventionné de 20 000 \$ conformément aux exigences du Ministère des Transports du Québec.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses au montant de 89 512.00 \$ sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité, et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée

SUJETS NON INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR : le conseiller Yvon Richer apporte au conseil des sujets non-inscrits à l'ordre du jour : trou d'homme en face du 596, Principale, ponceau route Proulx, chevreuil mort, drapeaux de signalisation de danger et souffleur sur le tracteur.

Il prétend que l'inspecteur en travaux publics ne fait pas bien son travail et qu'il passe son temps à se promener en camion. Il affirme que l'inspecteur change les ponceaux pour rien et qu'un membre du conseil devrait aller vérifier à chaque fois le ponceau avec lui. Il se demande pourquoi il y avait deux employés pour faire la signalisation sur la route Proulx, etc... Un rapport des événements est déposé au dossier de M. Richer.

Le conseiller Richer contrevient au code d'éthique des élus municipaux puisqu'il manque de respect envers les employés de la municipalité et ce, publiquement lors des séances du conseil. Il fait aussi du harcèlement envers l'inspecteur des travaux publics à son travail.

9- RÉOLUTIONS DIVERSES

9.1-

#2017-103
SIGNATURE DE LA CHARTE DE LA BIENVUEILLANCE DES PERSONNES
ÂNÉES DE L'ESTRIE

Il est proposé par Armande P. Richard

appuyé par Marc Ladouceur

et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

QUE le conseil de Saint-Georges-de-Windsor autorise le maire René Perreault à signer la Charte de la bienveillance des personnes âgées de l'Estrie

Adoptée

10- LOISIRS

10.1-

AGENT DE LOISIRS : Antoine Letendre est le seul à offrir ses services pour ce poste mais le conseiller Yvon Richer qui est aussi président du Comité sport et loisir n'est pas d'accord, car il ne veut pas travailler avec cette personne. Il l'a clairement dit en répondant à la question de la conseillère Armande P. Richard. Il prétend que le maire et la directrice générale l'ont engagé sans en parler au conseil.

Lors de la séance de juin, la directrice générale a fait part aux élus présents, de la réception du C.V. de M. Letendre suite à l'appel d'offre paru dans le journal Le Reflet. Répondant aux conditions demandées, M. Letendre aurait l'emploi et la résolution serait à l'ordre du jour lors de la séance de juillet. Suite au départ de Mme Anne-Marie Fréchette prévu le 22 juin, le nouvel employé devait dès lors accéder à ce poste.



No de résolution
ou annotation

Le conseiller Yvon Richer manifeste son mécontentement et insulte la directrice générale en déclarant publiquement que celle-ci envoie « chier » les contribuables qui se présentent au bureau municipal, ce qui n'a aucun rapport avec le présent sujet. Celle-ci a droit à des excuses publiques.

Attendu le langage employé par le conseiller Richer, le conseiller Marc Ladouceur demande que se dossier soit reporté à l'atelier de travail suivant la présente séance.

11- DOSSIERS EN COUR

11.1-

#2017-104 PGMR

Il est proposé par Gilles Sirois

appuyé par Marc Ladouceur

et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

QUE le conseil de Saint-Georges-de-Windsor est d'accord pour faire une analyse permettant d'évaluer les avantages techniques, administratifs et économiques pour l'implantation d'un projet de vidange des fosses septiques sur tout le territoire de la MRC des Sources au coût de 928 \$ plus taxes applicables.

Adoptée

11.2-

MESURE D'ACCUMULATION DE BOUES DES ÉTANGS 3 ET 4 : dépôt du rapport de la firme Écho-tech pour la vidange des cellules 3 et 4 qui pourrait devoir être planifiée dans un avenir rapproché.

11.3-

#2017-105 RÈGLEMENT 190-2017 (BERCE DU CAUCASE)

Il est proposé par Yvon Richer

appuyé par Marc Ladouceur

et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

QUE le conseil de Saint-Georges-de-Windsor adopte le règlement 190-2017 relatif à l'éradication de la Berce du Caucase.

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière est exemptée de la lecture du règlement puisque tous les membres ont reçu le document lors de la dernière séance du conseil.

Adoptée

11.4-

#2017-106 PLUVIAL ET SERVITUDE (PATRICK FRÉCHETTE)

Il est proposé par Armande P. Richard

appuyé par Gilles Sirois

et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

QUE le conseil de Saint-Georges-de-Windsor accepte de payer la facture de 431.91 \$ pour l'installation de tuyaux pour le pluvial.

Adoptée

11.5-

SCULPTURE DE DRAGON : une demande sera transmise auprès de la Commission scolaire des Sommets pour installer notre sculpture en forme de dragon sur le terrain de celle-ci. L'artiste demande un acompte de 3 200 \$ pour l'achat du matériel.

11.6-

#2017-106 CONGRÈS FQM

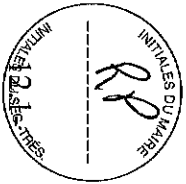
Il est proposé par Gilles Sirois

appuyé par Marc Ladouceur

et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

QUE le conseil de Saint-Georges-de-Windsor autorise les personnes suivantes à participer au Congrès de la FQM : le maire René Perteault et la conseillère Mélanie Gallant. Ils sont de plus autorisés à présenter leur compte de dépenses comprenant, déplacement, repas et hébergement pour trois jours.

Adoptée



No de résolution
ou annotation

12- AFFAIRES NOUVELLES

2017-107

AFFAISEMMENT DE TERRAIN EN RIVE DE COURS D'EAU

Il est proposé par Gilles Sirois

appuyé par Marc Ladouceur et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

QUE le conseil de Saint-Georges-de-Windsor mandate la firme AXIO Environnement pour l'identification de la problématique reliée à l'affaisement de terrain en rive de cours d'eau de la municipalité, plus particulièrement les sites situés à l'arrière du cimetière ainsi qu'en bordure du 2^e rang. Ce mandat vise à recommander des solutions de stabilisation afin de corriger la situation à long terme.

QUE le conseil accepte l'offre d'AXIO Environnement pour la visite des sites, relevés, localisation et rapport tels que décrits dans l'offre de service du 27 juin 2017 au montant de 600 \$ plus taxes applicables.

Adoptée

12-2-

2017-108

INSTALLATION POUR GÉNÉRATRICE AU CENTRE MUNICIPAL

Il est proposé par Armande P. Richard
appuyé par Gilles Sirois et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

QUE le conseil de Saint-Georges-de-Windsor mandate Jean-Marc Laroche, électricien, pour l'installation d'un fil grosseur 3/2 cordon souple à partir de l'interrupteur de transfert et à l'autre bout pour raccorder une génératrice en cas d'urgence, le tout pour un montant de 1 950 \$ plus taxes applicables.

Adoptée

13- VARIA

14- RAPPORT DES COMITÉS

Le maire fait un tour de table pour le rapport des comités. Chaque élu fait un résumé des rencontres de leurs comités.

RECONNAISSANCE : aucune

15- LEVÉE DE LA SÉANCE

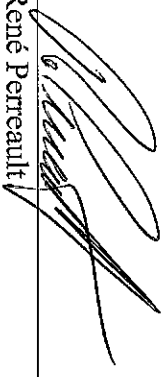
15.1-

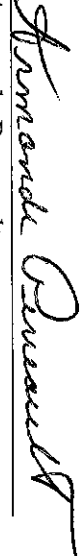
2017-109

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marc Ladouceur que la séance soit levée à 20h48.

Je, René Perreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


René Perreault
Maire


Armande Perrault
Directrice générale et secrétaire-trésorière.

ASSISTANCE A LA PRÉSENTE SÉANCE: Normand Bolduc, Denise Labonté, Lise Bisson, Gaëtan Brouillard, Isabelle Blanchette Turcotte, Carl Brouillard, Antoine Letendre et Simon Drouin, inspecteur des travaux publics.